

Web-I de la DIEESS :

Mobilité : de nouvelles ressources à
votre disposition !

5 novembre 2024, 14h



Quelques mots avant de commencer :

- 1) *Qui êtes-vous ?* Afin que nous puissions mieux connaître l'audience de nos web-i et l'adapter à vos besoins, **merci de bien vouloir renseigner votre structure d'appartenance dans le sondage sur la conversation Teams ;**
- 2) *Nous sommes nombreux !* Merci de **couper vos micros, et de lever virtuellement la main** avant d'intervenir. Vous pouvez également **mobiliser le chat** (conversation instantanée)
- 3) *Souriez... vous êtes filmés.* Ce web-i est **enregistré**. Si vous ne souhaitez pas apparaître dans l'enregistrement, vous pouvez couper votre caméra ;
- 4) *Et après... ?* **Retrouvez ce support, et les précédents, sur notre espace dédié** : <https://ressources.seinesaintdenis.fr/WEB-I-les-nouveaux-rendez-vous-Insertion-du-Departement>

Les animateur.trices du Web-I

Naima BOUZOUR
Conseillère technique

Bureau Développement des Compétences
Service emploi et formation
Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de
l'Economie Sociale et Solidaire
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
nbouzour@seinesaintdenis.fr

Alexandra AMADO
Chargée de projets animation territoriale

Bureau de l'Animation Territoriale
Service de l'Orientation et de l'accompagnement des Publics
direction de l'insertion, de l'emploi et de l'économie sociale
et solidaire
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
aamado@seinesaintdenis.fr

Benoit CLAIRE
Chargée de mission France Travail

Direction Territoriale France Travail



Hélène Suet
Cheffe de service Adjointe Emploi Formation
Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Economie Sociale
et Solidaire
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

La mobilité solidaire au service des publics les plus précaires..

- Comprendre le frein mobilité en Seine-Saint-Denis et découvrir la notion de mobilité solidaire.
- Présenter les solutions développées par le Conseil Départemental : les lauréats de l'AAP Mobilité Solidaire
- Développer l'interconnaissance entre acteurs et faciliter le positionnement sur l'offre
- Présenter le droit commun (Région IDF, IDF Mobilités) et les ressources mobilisables du Département (AFF)

Faire remonter vos besoins pour améliorer l'offre

Rappel des objectifs du Web-I



Déroulé du Webinaire

- I. Quizz: Découvrir les freins à la Mobilité
- II. Présentation des enjeux de l'AAP à projets « Mobilité solidaire » et des acteurs

<https://formation-rsa.seinesaintdenis.fr/>



- III. Présentation de l'Offre de droit Commun



1) La mobilité en Seine-Saint-Denis, un casse-tête ?

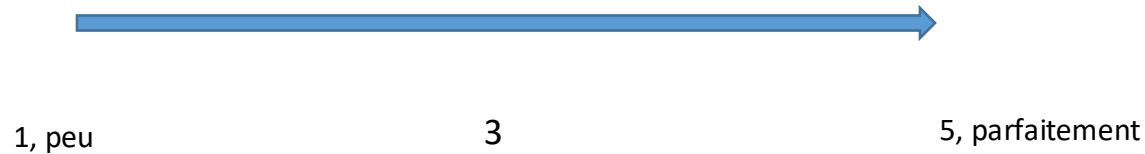
Quizz

- **Quelle est la part du budget transport pour les familles les plus précaires ?**
 - a) 20% du budget du budget
 - b) 10% du budget
 - c) 40%
- **Combien de français sont en situation de précarité mobilité ?**
 - a) 7 millions
 - b) 21 millions
 - c) 13 millions
- **Est-ce que le Pass navigo est gratuit pour les allocataires du RSA ?**
 - a) Oui, sous conditions de ressources
 - b) Non



Quizz

- Est-ce que vous connaissez les ressources en matière d'accès à la mobilité à diffuser à vos publics sur le territoire ?



- Si oui, parmi les acteurs, quels sont ceux que vous avez déjà contactés durant l'année 2024 ?

- Wimoov
- Club Mobilité
- ADIE
- ECF
- les Rayons
- APPR
- Papa Charlie
- Boutique Club Emploi
- Rues et cités

- Si vous aviez une attente en matière d'offre de mobilité, laquelle serait-elle ?



2) Appel à projets « Mobilité solidaire »



<https://formation-rsa.seinesaintdenis.fr/>

PROGRAMMATION

Contexte

- **1/Issue Loi Orientation Mobilité (LOM 2019)**

Objectifs:

- Mieux articuler les politiques publiques de mobilité pour les publics fragiles (handicap, seniors, personnes en insertion)
- Favoriser la coordination des acteurs des mobilités et du social et de leurs politiques.

- **2/Pacte des solidarités (2022-2024) qui vise à lutter contre la précarité des populations en situations de fragilités.**

Constats

La mobilité un frein vers l'insertion et l'emploi?

- **Deuxième frein périphérique** le plus fréquemment cité par les citoyens dans leur recherche d'emploi.
- **19% des Français ont déjà renoncé à un entretien d'embauche** ou à se rendre dans une structure d'aide à la recherche d'emploi, du fait des difficultés de mobilité pour s'y rendre (Laboratoire de la mobilité inclusive)
- **Deux tiers des habitants de Seine-Saint-Denis** ayant un emploi travaillent en dehors du département alors que les deux tiers des emplois situés dans le département sont occupés par des non-résidents (*Cour des comptes, Cahier territorial, Département Seine Saint Denis, Janvier 2022*)

Les freins à la mobilité :

- **Physiques et Cognitifs** : difficultés à se déplacer dues à l'apprentissage de la mobilité ou à des problèmes physiques et/ou psychiques.
- **Matériels**: défaut de solutions pour se déplacer (voitures, vélos...)
- **Financiers et sociaux** : coût trop élevé ou méconnaissance des aides disponibles.
- **Numériques** : difficulté d'accès ou d'utilisation des plateformes ou applications de mobilités.

Agir en faveur de l'accès à la mobilité solidaire en Seine-Saint-Denis

Le présent appel à projets vise ainsi à développer et diversifier l'offre mobilité en prenant en compte de la spécificité de chacun des territoires.

3 typologies d'actions sont proposées aux publics:

1. Obtenir le permis de conduire B
2. Offre des services matérielle (location, achat et entretien de véhicules):
location à tarif solidaire et le leasing de véhicules
3. Ateliers mobilité douce et durable

Publics : Allocataires du RSA ou jeunes (à partir de 18 ans)

Quelques chiffres...

8 structures

12 projets

204 places

Montant
attribué
535 131€

STRUCTURES CONVENTIONNEES (Renouvellement et prolongation)

8 structures- 214 places - 12 actions

| STRUCTURES | INTITULE DE L'ACTION | LIEU DE L'ACTION | EPT | NB DE PLACES |
|---------------------------------|---|------------------|----------------|--------------|
| ASSOCIATION PERMIS POUR REUSSIR | L'emploi c'est permis | Bondy | LE DEPARTEMENT | 60 |
| | L'emploi c'est permis: conduite pratique | Bondy | LE DEPARTEMENT | 40 |
| RUE ET CITES | Parcours mobilité pour une remise en mouvement vers l'emploi: Module 1 Code de la route | Montreuil | LE DEPARTEMENT | 20 |
| | PARCOURS MOBILITE Finaliser le permis B pour accéder à l'emploi Module de conduite | Montreuil | LE DEPARTEMENT | 20 |

STRUCTURES CONVENTIONNEES (Renouvellement et prolongation)

8 structures- 204 places - 12 actions

| STRUCTURES | INTITULE DE L'ACTION | LIEU DE L'ACTION | EPT | NB DE PLACES |
|--------------------------------|--|--------------------|----------------|--------------|
| CENTRE DE FORMATION BCE | Code vers l'emploi | Tremblay-en-France | Le Département | 8 |
| | Conduite vers l'emploi | Tremblay-en-France | Le Département | 8 |
| ECF PARIS SUD FORMATION | En route vers un métier: Préparation au code de la route | Fontenay-sous-bois | Le Département | 15 |
| | En route vers un métier | Fontenay-sous-bois | Le Département | 15 |
| PAPA CHARLIE | Un véhicule pour l'emploi | Le Département | Le Département | 18 |

STRUCTURES CONVENTIONNEES (Renouvellement et prolongation)

8 structures- 204 places - 12 actions

| STRUCTURES | INTITULE DE L'ACTION | LIEU DE L'ACTION | EPT | NB DE PLACES |
|----------------------|--|------------------|----------------|-----------------------|
| CLUB MOBILITE | Rendre accessible l'offre Club Mobilité au public RSA en Seine-Saint-Denis | Le Département | Le Département | Prolongation de durée |
| LES RAYONS | Mobilités douces et apprentissage du vélo | Stains | Le Département | Prolongation de durée |
| WI MOOV | Parcours mobilité et ateliers mobilité | Le département | Le Département | Prolongation de durée |

Qui sommes nous? ECF est le réseau numéro 1 en France et en Europe de la formation au permis de conduire. Notre entreprise existe depuis plus de 25 ans et forme plus de 1200 personnes à l'année

Descriptif de notre action de formation :

1 - Formation au code de la route et consolidation du projet professionnel :

105 heures de formation + stage en entreprise

2 – Formation à la conduite en vue d'obtenir le permis de conduire ou perfectionnement à la conduite pour des personnes ayant déjà le permis:

maximum 40 heures de conduite + préparation à l'emploi et stage en entreprise

Les dates prévisionnelles de l'action *(dates 2024, même estimatives):*
recrutement dès décembre 2024

Le nombre de places : 25 places pour le parcours 1 – 15 places pour le parcours 2

Le lieu : Fontenay-sous-bois (RER Val de Fontenay)

Notre petit plus : *Une très grande expérience de l'insertion professionnelle et des publics en difficultés. Simulateurs de conduite et plateforme de cours disponibles à distance pour la révision du code de la route*

Contact: marilia.araujo@ecf-estfrancilien.com

ASSOCIATION PERMIS POUR REUSSIR



Qui sommes nous? Auto-école associative spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité, notamment les bénéficiaires du RSA. Objectif: aider ces personnes à obtenir leur permis de conduire tout en les accompagnant dans leur réinsertion professionnelle.

Descriptif de notre action de formation : "Permis pour Réussir"

1- Formation au code de la route et consolidation du projet professionnel (60 ARSA) :

- 40 heures de cours de conduite + 30 heures d'écoute pédagogique + 2 passages à l'examen pratique
- Accompagnement dans les démarches administratives

2- Formation à la conduite en vue d'obtenir le permis de conduire (50 ARSA):

- 300 heures réparties comme suit :
- Code de la route (200h en présentiel + un accès personnel e-learning) + 2 présentations à l'examen
- Redynamisation professionnelle (100 h en présentiel)

Les dates prévisionnelles de l'action :

3 sessions de mars à novembre 2025 (dates à programmer)

Le nombre de places : 60 places (Code) et 50 places (conduite)

Le lieu : 17 rue Jules Guesdes 93140 Bondy

Notre petit plus : *Expérience solide dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, avec plusieurs années d'engagement à leur service et un taux de réussite au code de la route de 91%.*

Contact: appr93140@gmail.com

Boutique Club Emploi – Conduite Vers l'Emploi



Qui sommes nous ? L' Association animée par un esprit d'ouverture à l'autre et de solidarité, la Boutique Club Emploi a pour mission l'orientation et l'accompagnement de tout public vers une insertion socioprofessionnelle durable.

Descriptif de notre action de formation :

1- l'obtention du permis du code de la route dans une démarche de consolidation de projet (8 arsa)

La formation est d'une durée de 172 heures et comporte 8 Modules.

2- l'obtention du permis de conduire dans une démarche de consolidation de projet (8ARSA)

la formation est d'une durée de 145 heures incluant 1 période de stage + 2 présentations à l'examen de conduite.

Les dates prévisionnelles de l'action :

20 janvier 2025 au 18 juillet 2025

Le nombre de places : 8 places (code de la route) et 8 places (permis de conduire)

Le lieu : Boutique Club Emploi – 15 Avenue Nelson Mandela à Tremblay en France et CER Action – 21 Avenue Pasteur à Tremblay en France

Notre petit plus : *Un retour à l'emploi ou formation à plus de 60 % chaque année !*

Contact: hkamoordeen@bcetef.org

Pôle d'activités Rues et Cités

Qui sommes nous? Association Rues et Cités, Pôle d'activités emploi, insertion, formation et innovation sociale

Descriptif de notre action de formation :

Module 1 / Code : « mobilité et remise en mouvement vers l'emploi »

[cours de code, ateliers collectifs, accompagnement individuel, examen blanc]

[6/8 mois – gratuité – 2 passages ETG]

Module 2 / conduite: « finaliser l'obtention du permis B pour accéder à l'emploi »

[forfait 40h (BVA ou manuelle), ateliers et accompagnement individuel]

[4/6 mois – gratuité – 2 passages examens]

Les dates prévisionnelles de l'action Novembre-décembre 2024

Le nombre de places : Code 20 ARSA et 20 jeunes et Permis: 20 ARSA et 10 jeunes.

Le lieu : Montreuil [24 Boulevard Paul Vaillant couturier]

Notre petit plus : 80% de réussite au code - 65% de réussite au Permis B
Accompagnement individualisé et sur mesure – entrée/sortie permanente. Des places réservées aux jeunes de l'ASE

Contact: stephanie.dalet@ruesetcites.f

Papa Charlie



Qui sommes nous?

Association Papa Charlie - Action « Un Véhicule pour l'emploi »

Descriptif de notre action: L'Association favorise l'insertion sociale et professionnelle d'accédants à l'emploi et à la formation professionnelle, ne disposant d'aucun moyen de transport individuel ou collectif adapté aux lieux et horaires de travail et généralement pré-requis à l'embauche. Papa Charlie développe une offre de prêt de véhicules 4 roues, permettant d'effectuer les trajets quotidiens domicile-travail sur une durée nécessaire à l'atteinte d'un niveau de solvabilité suffisant à l'autonomie de locomotion.

Les dates prévisionnelles de l'action: Dès signature de la convention de partenariat

Le nombre de places : Papa Charlie propose l'accompagnement de 18 locataires à hauteur de 72 mois de locations correspondant à la mise à disposition de 6 véhicules sur 12 mois

Le lieu : Ile de France, hors Paris.

Notre petit plus : *En moyenne 80% de maintien en emploi post location.*

Prêt de véhicule dès 18 ans et sans antériorité de permis.

Pas d'obligation de règlement par carte bancaire.

Accompagnement mensuel personnalisé.

Contact: direction@papa-charlie.com

LES RAYONS



Qui sommes nous?

Association qui œuvre dans le champ de l'IAE (Insertion par l'activité économique) sur la ville de Stains et le territoire de Plaine Commune.

Descriptif de notre action de formation :

- 1- Diagnostic mobilité permettent aux allocataires du RSA de s'exprimer sur leurs besoins tout en offrant aux conseillers l'opportunité d'explorer diverses solutions.
- 2- Des sessions de vélo-écoles pour adultes. C'est un espace de formation et d'accompagnement pour les personnes souhaitant se déplacer à vélo
- 3-Accès aux allocataires du RSA de l'atelier vélo qui viennent pour faire réparer leur vélo eux même ou apprendre, en étant accompagnés par les salariés mécaniciens cycles

Les dates prévisionnelles de l'action : Jusqu'au 31 mars 2025

Le nombre de places : 50 allocataires du RSA

Le lieu : 24 rue Georges Sand 93240 STAINS

Notre petit plus : Conseil mobilité et apprentissage de la mobilité douce

Contact: anas@lesrayons.fr

Qui sommes nous?

Le Club Mobilité est un programme mis en place par 2 associations de microcrédit (ADIE et Parcours Confiance) et 1 constructeur (Renault) pour favoriser le retour ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation précaire (revenus faibles ou irréguliers, fichage bancaire...).

Descriptif de notre action de formation :

Nous proposons une solution d'achat ou de location d'un véhicule neuf associé à un microcrédit.

Avec le département de la Seine-Saint-Denis, nous avons mis en place **une offre spéciale pour les bénéficiaires du RSA** (réduction de la mensualité de location grâce à une aide du département).

Les dates prévisionnelles de l'action : tout au long de l'année 2024 et 2025

Le nombre de places : 20 aides disponibles pour les bénéficiaires du RSA

Le lieu : l'inscription se fait en ligne et la livraison du véhicule à la concession Renault de Pantin

Notre petit plus : *Plus de 3000 personnes ont été accompagnées et équipées d'un véhicule neuf ou récent depuis le lancement du programme.*

Contact: julie.laurent@actiontank.org



Qui sommes nous? L'association WIMOOV dont le siège social se situe au 45 rue du chemin vert Paris 11, a l'ambition d'accompagner tous les territoires, tous les publics, d'agir pour réduire la précarité mobilité, et faire de la mobilité inclusive, un pilier de la transition écologique.

Descriptif de notre action de formation :

L'action vise à réaliser des parcours mobilité de trois mois pour 140 allocataires du RSA au moins comprenant un bilan approfondi de mobilité et un parcours mobilité de 90 jours sur les territoires de Paris Terres d'Envol et d'Est Ensemble.

Les dates prévisionnelles de l'action: novembre 2024 à 30 avril 2025

Le nombre de places : 85 places

Le lieu : Paris Terres d'Envol et Est Ensemble

Notre petit plus : Une expertise en matière de diagnostic mobilité;

Une conseillère mobilité pour vous accompagner et faciliter votre parcours mobilité.

L'inauguration d'une plateforme inclusive à Tremblay en France le mercredi 6 Novembre 2024 (Espacec Angela Davis à Tremblay en France)

Contact: caroline.machillot@wimooov.org



FRSA EN QUELQUES MOTS

En 2018, le Département de Seine-Saint-Denis a mis en place un outil destiné aux personnes allocataires du RSA : formation-rsa.seinesaintdenis.fr (F-RSA).

Objectifs :



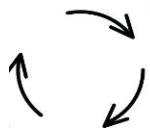
Améliorer l'information sur l'offre à destination des allocataires du RSA

Actions conventionnées par le Département et par d'autres partenaires de l'insertion mais aussi évènements organisés sur le territoire.



Améliorer le processus de recrutement sur les actions conventionnées

F-RSA permet d'avoir connaissance facilement de la possibilité de se positionner sur une offre à un instant T. Cette démarche peut être faite en autonomie par l'allocataire (via son espace personnel sur F-RSA) ou par son/sa référent.e de parcours.



Améliorer la circulation de l'information entre les professionnel.le.s, les accompagnant.e.s, les allocataires.

Cet outil est partagé entre organismes conventionnés, les prescripteur.ice.s et les agent.es chargé.es du suivi des organismes.

Contact Equipe technique: f-rsa@seinesaintdenis.fr



<https://formationrsa.seinesaintdenis.fr/>



III) D'autres offres
mobilisables : droit commun
et AFF?



1) Ile de France Mobilités - Aide Transports en commun



Solidarité Gratuite

Les transports gratuits dans toute l'Île-de-France pour les bénéficiaires d'aides sociales

Gratuit tous les 3 mois toutes zones

- ✓ Pour les bénéficiaires d'aides sociales
- ✓ Voyagez avec tous les modes de transports
- ✓ Délivré sur le passe Navigo

Réduction 50% Solidarité 75% **Solidarité Gratuite**

[Voir le guide Tarification Solidarité Transport](#)

[Se rendre sur solidaritetransport.fr](#)

Puis-je en bénéficier ?

Vous bénéficier du forfait solidarité gratuit, vous devez :

- ✓ résider en Île-de-France ;
- ✓ faire partie d'un foyer allocataire du RSA sous certaines conditions de ressources (la somme de votre montant forfaitaire et de votre prime d'activité doit être inférieure aux plafonds définis par Île-de-France Mobilités) ;
- ✓ ou être chômeur et bénéficiaire à la fois de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) et de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) / Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière.



Revenus plafond pour en bénéficier

| Nombre d'enfants | Vous vivez seul(e) | Vous vivez en couple |
|---------------------------|--------------------|----------------------|
| 0 | 777 € | 1 166 € |
| 1 | 1 166 € | 1 399 € |
| 2 | 1 399 € | 1 632 € |
| 3 | 1 710 € | 1 943 € |
| par enfant supplémentaire | 311 € | 311 € |

Montants des plafonds de ressources au 01/04/2020 pour bénéficier de la Gratuité Transport.

- ⓘ Le montant forfaitaire et la prime d'activité sont automatiquement calculés par la CAF et figurent sur les attestations de paiement du RSA.



Comment l'obtenir ?

Se munir des pièces suivantes



Si vous ne possédez aucune carte Navigo



Le Forfait Navigo Gratuité est délivré exclusivement sur carte Navigo (il ne peut pas être chargé sur une carte Navigo Découverte, une carte Navigo Annuel ou une carte Navigo Imagine R). Il peut être renouvelé tous les 3 mois, aussi longtemps que les critères d'attribution sont remplis.

Si vous répondez aux critères d'attribution, rendez-vous sur le site www.solidaritetransport.fr pour faire votre demande ou appelez l'Agence Solidarité Transport au 0800 948 999, qui effectuera les démarches gratuitement pour vous.

[Se rendre sur solidaritetransport.fr](http://www.solidaritetransport.fr)

île-de-France mobilités | Solidarité Transport

Accueil Éligibilité Simulateur 1^{ère} Demande

La Solidarité Transport en Île-de-France

Bienvenue dans votre nouvel espace !

Soyez autonome dans vos démarches et gagnez du temps grâce à votre nouvel espace personnel Île-de-France Mobilités.

Vérifier mon éligibilité Faire une 1^{ère} demande Gérer mon dossier

Besoin d'en savoir plus sur les conditions d'éligibilité et les différentes tarifications Solidarité Transport, rendez-vous sur le nouveau portail [île-de-France Mobilités](http://ile-de-france-mobilites.fr),

Je suis bénéficiaire
ou j'ai un dossier en cours

Effectuer mes démarches en ligne, modifier mes informations, suivre mes droits, **renouveler mes droits**...

Les champs avec* sont obligatoires

* MON N° NAVIGO

ou

* MON N° DE DOSSIER

* MON CODE D'ACCÈS

J'ai oublié ou je ne connais pas mon code d'accès

Accéder

Retrouvez le descriptif de toutes les aides sur ce lien ci-dessous :

https://www.iledefrance-mobilites.fr/medias/portail-idfm/96acc4f5-1838-4d12-a38d-4137953333a6_IDFM_GuideTST_042022_page.pdf

Direction départementale Seine-Saint-Denis

Les aides à la mobilité :

- Aide aux déplacements : recherche d'emploi
- Aide aux déplacements : reprise d'emploi
- Aide au permis de conduire

2. France Travail aides à la mobilité

Recherche d'emploi – aide aux déplacements

Vous vous rendez à un entretien d'embauche, vous participez à un concours public, un examen certifiant ou à une immersion professionnelle ? Dans le cadre de votre recherche d'emploi vous avez peut-être droit à l'aide à la mobilité de France Travail.

QUELLES CONDITIONS DEVEZ-VOUS REMPLIR ?

- Vous devez être inscrit à France Travail ;
- Vous devez être disponible pour occuper un emploi, être stagiaire de la formation professionnelle ou encore bénéficier d'un « contrat aidé » ;
- Vous ne devez pas être indemnisé au titre d'une allocation chômage ;
- Vous ne devez pas recevoir une allocation journalière dont le montant est supérieur à celui de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) minimale.

QUELS SONT LES CAS QUI PERMETTENT DE BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

- **Vous réalisez une action de recherche d'emploi** : un entretien d'embauche, une participation à un concours public ou à un examen certifiant, une prestation d'accompagnement prescrite par France Travail ou encore une immersion professionnelle (PMSMP).
- **Le lieu de l'entretien d'embauche, du concours public, de l'examen certifiant ou de l'immersion professionnelle** doit être situé sur le territoire français et à plus de 60 km aller-retour (ou à 2 heures de trajet aller-retour) du lieu de votre domicile. Pour l'Outre-mer, la condition est de 20 km aller-retour.
- **L'entretien d'embauche doit concerner** : soit un contrat à durée indéterminée (CDI), soit un contrat à durée déterminée (CDD) ou un contrat de travail temporaire de 3 mois consécutifs minimum, que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Découvrir toutes les aides à la mobilité sur le site "[Mobiville](#)".
- Dans certaines situations particulières définies localement, une aide à la mobilité peut être attribuée si certaines conditions ne sont pas remplies. Cette décision exceptionnelle relève de l'appréciation de votre conseiller et de la validation du directeur d'agence.

D'AUTRES AIDES EXISTENT, DÉCOUVREZ-LES SUR MES AIDES

Reprise d'emploi - L'aide au déplacement

Vous reprenez un emploi ? Vous avez-peut être le droit à l'aide à la mobilité de France Travail.



LES DÉMARCHES À ACCOMPLIR

- Votre demande doit être effectuée dès la connaissance de votre embauche et au plus tard dans les 30 jours.
- Formulez votre demande sur votre espace personnel et téléchargez les pièces justificatives nécessaires.
- La demande d'aide peut également être déposée auprès de votre conseiller France Travail.
- Lorsqu'une aide vous est attribuée, pour recevoir le paiement vous devez transmettre au plus tard 60 jours après votre embauche, une copie de votre premier bulletin de salaire et, le cas échéant, une facture à votre nom pour les frais d'hébergement.

Aide à l'obtention du permis de conduire

L'aide au permis de conduire (B) de France Travail est une aide financière qui couvre les frais de passage du permis de conduire et vous aide à trouver plus facilement un emploi.

- Vous devez être inscrit à France Travail au moins 6 mois de manière continue et être disponible pour occuper un emploi.
- Vous devez avoir au moins 18 ans.
- Vous ne devez pas être ou ne plus être titulaire du permis de conduire B.
- L'absence de permis de conduire doit constituer un frein à votre embauche et faire l'objet d'un constat partagé avec votre conseiller France Travail.
- Cet obstacle peut être lié au fait que la zone de recherche d'emploi n'est pas ou est mal desservie par les transports en commun ou que l'emploi recherché nécessite de détenir le permis de conduire.

MONTANT ET MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE

L'aide au permis de conduire ne peut être attribuée qu'une fois. Son montant est 1 200 € maximum.

Elle est directement versée par France Travail à l'auto-école en **3 versements** :

- Le premier, sur présentation par l'auto-école d'une attestation d'inscription et de suivi de l'apprentissage au plus tard 1 mois après l'attribution de l'aide ;
- Le second, sur présentation du justificatif de succès à l'examen du code de la route au plus tard 5 mois après l'attribution de l'aide (à défaut, France Travail peut mettre fin à l'aide) ;
- Le solde, à concurrence du montant maximum de l'aide attribuée sur présentation du justificatif de l'obtention du permis ou de deux participations à l'examen pratique ou de la réalisation de 30 heures de cours de conduite. Dans ce dernier cas, vous devrez contresigner le justificatif du nombre d'heures.

INFOS et DEMARCHES

Toutes les informations sont sur le site France travail.fr

<https://www.francetravail.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres.html>

Demandes à faire à partir de votre espace personnel

Chèques permis de conduire : jeunes de 18 à 25 ans



Public :

- Stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans un dispositif régional de formation ;
- Jeunes inscrits et suivis en Mission Locale, signataires d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA et dont le projet professionnel nécessite l'obtention du permis ;
- **Demandeurs d'emploi résidant dans un quartier politique de la ville ou en zone rurale ;**

Financement :

Montant maximum de l'aide est de 1 300 € sous forme d'un "chèque permis" à remettre à une auto-école par le bénéficiaire.

L'aide est versée à l'auto-école en 3 coupons (300€, 500€ et 500€) sur lesquels figurent un QR code et un numéro
Le chèque permis de conduire a une durée de **12 mois à partir de la date de notification** de l'accord

<https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/cheque-permis-de-conduire-pour-les-18-25-ans-en-insertion-professionnelle>

Chèques permis de conduire : jeunes de 18 à 25 ans



Modalités :

- Depuis le 1er octobre 2024, le dépôt des demandes de Chèque permis se fait via LABAZ, l'appli de la Région qui réunit les aides et bons plans réservés aux jeunes.

Attention : Mesdemarches.iledefrance.fr n'est plus accessible depuis le 30 septembre 2024. Les demandes qui y ont été déposées et qui sont restées incomplètes ont été clôturées. Si vous êtes concerné, vous devez déposer une nouvelle demande via LABAZ.

Comment demander le Chèque permis de conduire ?

1. Télécharger l'application LABAZ ([sur AppStore](#) ou [sur Google Play](#)), créer un compte et se connecter via France [Connect](#) ou le formulaire sécurisé.
2. Dans la rubrique « Aides », cliquer sur « Chèque permis de conduire » puis sur le bouton « Accéder à l'aide ».
3. Compléter le formulaire et joindre les pièces justificatives demandées en fonction de la situation puis valider la demande.
4. Après instruction de la demande par [Docaposte](#) (prestataire de la Région), vous recevrez un courriel de notification d'accord ou de refus de prise en charge.
5. En cas d'accord, vous pourrez télécharger votre Chèque permis de conduire (dématérialisé et nominatif) d'une valeur de 1 300 euros sous forme de 3 coupons (300 euros, 500 euros et 500 euros) depuis LABAZ. La durée de validité du Chèque permis de conduire est de 12 mois à compter de la date de l'accord et ne pourra pas être prolongée.
6. Les coupons sont à remettre à l'auto-école francilienne de son choix, partenaire du dispositif, au fur et à mesure de l'avancée de la formation.
7. L'auto-école est ensuite payée directement par [Docaposte](#) sur remise du coupon et des justificatifs afférents.

Pour qui?

ARSA ou l'avoir été dans les 6 mois précédant la demande

Quand?

À caractère **subsidaire**, cette aide peut être sollicitée lorsque les aides de droits communs ont été mobilisées (Région, France Travail, CAF...)

Quoi?
Quelle prise en charge?

Financement du **permis B conduite** ou **Code/conduite** en rapport avec le métier exercé ou la qualification

1500€ avec **obligation d'avoir préalablement sollicité France Travail**

Formation au permis de conduire poids lourds (C ou D): **2800€** avec obligation de co-financement

Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) : **2800€**

Heures supplémentaires en cas d'échec sur présentation de l'évaluation de l'AUTO école

Modalité de la demande?

Le référent élabore le dossier de demande de l'Aide financière en renseignant le formulaire en ligne: <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cd93-demande-d-aide-financiere-a-la-formation>

En résumé ...



Systématiser l'accès aux droits " Navigo" pour le foyer au moment du diagnostic en entrée de parcours



Proposer la solution la plus adaptée en matière de mobilité en fonction :

- **du besoin de l'allocataire et**
- **des modalités d'attribution des institutions (FT, Région, Département..)**

Avez-vous des questions ?



Prochain web-I :

22 NOVEMBRE 2024 – 14H en visio (1H30)

PROGRAMME EMILE : ET SI L'ON ENVISAGEAIT LA MOBILITE... AILLEURS ?

Pour: Les chargé.es d'accompagnement, Les référents sociaux

Animé par: Le Bureau de l' Animation Territoriale (BAT) et ARES (porteur Emile)

Objectifs:

- Présenter le programme EMILE « Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement »
- Savoir identifier les publics potentiellement intéressés
- Connaître les modalités de positionnement



<https://formation-rsa.seinesaintdenis.fr/>

VOS CONTACTS

| | |
|--|---|
| Bruno Henon Chef de Service Emploi Formation |  01.43.93.87.40  bhenon@seinesaintdenis.fr |
| Hélène SUET Cheffe de Service adjointe Emploi Formation |  01.43.93.47.87  hsuet@seinesaintdenis.fr |
| Sophie Gourion Cheffe du Bureau du Développement des compétences |  01.43.93.69.29  sgourion@seinesaintdenis.fr |
| Naïma BOUZOUR Conseillère technique |  01.43.93.41.29.  nbouzour@seinesaintdenis.fr |

ENGAGÉ POUR L'EMPLOI

merci!

